70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION LA BALANCELLE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
1 Place des Remparts – Espace Miro
38430 MOIRANS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION LA BALANCELLE
Siège social : 1 Place des Remparts – Espace Miro
38430 MOIRANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA BALANCELLE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels, précisant l'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19 dans les comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association LA BALANCELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association LA BALANCELLE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 12 juillet 2022

Pour la société LBO AUDIT SARL
Commissaire aux comptes



Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 974	4 974		293
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	226 727	210 029	16 699	21 826
Installations techniques, matériel et outillages industriels	49 843	41 282	8 561	13 293
Autres immobilisations corporelles	30 846	29 062	1 784	1 739
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**312 390**	**285 347**	**27 043**	**37 152**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 222	1 480	4 743	3 977
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	118 428		118 428	60 163
Valeurs mobilières de placement	13 002		13 002	12 785
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	445 849		445 849	461 819
Charges constatées d'avance	4 431		4 431	3 813
TOTAL III	**587 933**	**1 480**	**586 453**	**542 557**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**900 323**	**286 826**	**613 497**	**579 709**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	51 375	51 375
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	122 472	122 472
Autres réserves		
Report à nouveau	255 259	302 662
Excédent ou déficit de l'exercice	-27 762	-47 403
Situation nette	**401 345**	**429 106**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	15 671	21 775
Provisions règlementées		
TOTAL I	**417 015**	**450 881**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 423	
TOTAL III	**4 423**	
Provisions		
Provisions pour risques	50 000	
Provisions pour charges	51 744	42 291
TOTAL IV	**101 744**	**42 291**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 888	18 228
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	73 354	63 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	954	942
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	118	3 457
TOTAL V	**90 314**	**86 537**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**613 497**	**579 709**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 660	1 735
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	404 792	289 077
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	316 610	301 957
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 673	61 833
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	6	3
TOTAL I	**751 741**	**654 605**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	96 850	82 826
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	22 850	17 405
Salaires et traitements	446 513	468 322
Charges sociales	152 661	127 749
Dotations aux amortissements et dépréciations	20 578	13 793
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	4 423	
Autres charges	5	11
TOTAL II	**743 881**	**710 106**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**7 860**	**-55 501**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	934	1 129
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**934**	**1 129**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**934**	**1 129**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**8 794**	**-54 373**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		13 904	7 316
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**13 904**	**7 316**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		255	96
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		50 000	
TOTAL VI		**50 255**	**96**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-36 351**	**7 220**
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	**205**	**250**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**766 579**	**663 050**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**794 341**	**710 452**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-27 762**	**-47 403**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	52 357	49 062
Prestations en nature	36 878	34 739
Bénévolat		
TOTAL	**89 236**	**83 800**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	36 878	34 739
Prestations en nature		
Personnel bénévole	52 357	49 062
TOTAL	**89 236**	**83 800**

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 613 497 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -27 762 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a impacté le déroulement de l'activité de l'association. En effet, la structure a fait l'objet de plusieurs fermetures :
du 5 avril au 25 avril 2021 - fermeture du multi-accueil, jardin d'enfant et crèche familiale
du 10 au 16 mai 2021 - fermeture du jardin d'enfant
du 31 mai au 13 juin 2021 - fermeture du jardin d'enfant
Les participations des familles et les prestations de service unique versées par la CAF n'atteignent pas les montants perçus en 2019.
Les salaires ont augmenté à compter du mois de septembre 2021 : revue des pesées individuelles des salariés et augmentation de certaines catégories de salaire imposée par la loi ASAP.
Une ancienne salariée de l'association a saisi les prud'hommes. Une provision de 50 000 euros a été comptabilisée au titre de ce litige.

L'
Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le litige entre l'ancienne salariée et l'association a été encadré par un médiateur du conseil de prud'hommes de Grenoble. Cette médiation a abouti à une conciliation au mois de mai 2022. Une somme de 50 000 euros a été versée à la salariée.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 1 à 3 ans,
- Agencements et aménagements 3 à 11 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans,
- Installations techniques 3 ans,
- Matériels 2 à 10 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.
Au 31/12/2021, le montant total de reprises des subventions d'investissement s'élève à 38 213 euros et le montant net des subventions d'investissement sur biens non renouvelables à 15 670 euros.
Au titre de l'année 2021, le montant de la réintégration au résultat s'élève à 6 104 euros.
Durant cet exercice, aucune acquisition d'immobilisation n'a été financée par une subvention.

Provision pour risques et charges

Deux provisions pour risques et charges ont été constituées à la clôture de l'exercice à hauteur de 101 744 euros.
Une provision de 51 744 euros concerne l'engagement en terme d'indemnité conventionnelle de départ à la retraite volontaire.
La deuxième concerne un risque prud'hommal pour un montant de 50 000 euros.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
La provision est calculée en tenant compte de l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision pour charge comptabilisée a été valorisée selon une méthode simplifiée qui consiste à déterminer, à la date de clôture, l'indemnité de retraite conventionnelle des salariées pour départ volontaire en fonction du salaire, de l'ancienneté dans l'association, ainsi qu'un abattement inversement proportionnel à l'âge pour intégrer des hypothèses de départ éventuel et d'actualisation.

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
63 ans	moins d'un an	7 685 euros
58 à 62 ans	1 à 5 ans	22 051 euros
53 à 57 ans	6 à 10 ans	10 350 euros
43 à 52 ans	11 à 20 ans	11 658 euros
35 à 44 ans	21 à 30 ans	0
moins de 35 ans	plus de 30 ans	0
		51 744 euros

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, il est fait mention des rémunérations et avantages en nature des deux plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés:
les dirigeants bénévoles n'ont pas reçu ni rémunération, ni avantage en nature
pour des raisons de confidentialité, la rémunération des dirigeants n'est pas indiquée.

Complément

Activité de l'association

Fondée en 1988 à l'origine d'un groupe de parents bénévoles, La Balancelle, crèche associative à gestion parentale est devenue depuis cette date, l'un des acteurs essentiels de la vie moirannaise et l'un des piliers de la petite enfance pour la collectivité locale mais aussi pour les communes environnantes.

Composée de 3 sous structures (un multi-accueil, un jardin d'enfant éducatif, une crèche familiale), elle emploie à ce jour 18 salariées en CDI, accueille chaque année plusieurs contrats aidés dans une collaboration étroite avec Pôle Emploi et accompagne également de nombreux étudiants dans leur parcours de formation par le biais de stage en immersion de courte et de longue durée. En somme, au-delà de son action auprès des familles et des plus petits, La Balancelle est également largement investie auprès de la communauté en général de part son engagement social fort.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 700 euros décomposé de la manière suivante:

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 700 euros.

Effectifs au 31/12/2021

3 salariées cadre

13 salariées non cadre

2 salariées en contrat aidé

2 assistantes maternelles

Les adhésions

Les adhésions sans contrepartie sont les adhésions sans autre contrepartie que la participation aux assemblées générales.

Une adhésion est réglée par chaque famille annuellement. Elle est calculée suivant le revenu mensuel du foyer.

Détail du calcul prévu au contrat :

- revenu mensuel inférieur à 1 000 euros : 5 euros d'adhésion

- revenu mensuel compris entre 1000 euros et 2 500 euros : 15 euros d'adhésion

- revenu mensuel supérieur à 2 500 euros : 30 euros d'adhésion

L'adhésion est comptabilisée dans le journal de banque en compte 756 au moment où la somme est créditée sur le compte courant bancaire de l'association.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 974		
TOTAL		**4 974**		
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions	226 727		
	- Techniques, matériel et outillage	49 843		
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	27 214		719
Emballages récupérables et divers		2 913		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**306 697**		**719**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		**311 671**		**719**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 974	
TOTAL				**4 974**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.			226 727	
	- Techniques, matériel et outillage			49 843	
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier			27 933	
Emballages récupérables et divers				2 913	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL				**307 416**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL				**312 390**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 681	293		4 974
TOTAL	**4 681**	**293**		**4 974**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	204 901	5 128		210 029
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 549	4 733		41 282
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 475	674		26 149
Emballages récupérables et divers	2 913			2 913
TOTAL	**269 838**	**10 535**		**280 373**
TOTAL GÉNÉRAL	**274 519**	**10 828**		**285 347**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations	42 291	9 453		51 744
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges			50 000		50 000
TOTAL II		**42 291**	**59 453**		**101 744**

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Biens reçus par legs ou donations				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		1 198	297	15	1 480
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		**1 198**	**297**	**15**	**1 480**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**43 489**	**59 750**	**15**	**103 224**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*		9 750		
	- Financières				
	- Exceptionnelles		50 000		

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	1 480	1 480	
Clients, usagers et comptes rattachés	4 743	4 743	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	107	107	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	112 251	112 251	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	6 013	6 013	
Charges constatées d'avance	4 431	4 431	
TOTAL	**129 082**	**129 082**	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 888	15 888		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	30 600	30 600		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	37 756	37 756		
Impôts sur les bénéfices	205	205		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 793	4 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	954	954		
Produits constatés d'avance	118	118		
TOTAL	**90 314**	**90 314**		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 570	4 979
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	43 026	37 720
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**47 596**	**42 699**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	11 657	4 449
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**11 657**	**4 449**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	118	3 457
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**118**	**3 457**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	4 431	3 813
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**4 431**	**3 813**

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Conseil départemental			9 607		14 030	4 423	
TOTAL			**9 607**		**14 030**	**4 423**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	51 375				51 375
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	122 472				122 472
Report à nouveau	302 662	-47 403			255 259
Excédent ou déficit de l'exercice	-47 403	47 403		27 762	-27 762
Situation nette	**429 106**			**27 762**	**401 345**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	21 775			6 104	15 671
Provisions règlementées					
TOTAL	**450 881**			**33 866**	**417 015**

Contributions volontaires en nature

Nature
Les contributions volontaires en provenance de la Mairie de Moirans ont été valorisées pour un montant de 36 878,31 euros soit:
- 33 384,97 euros pour la mise à disposition des locaux
- 3 493,34 euros pour les dépenses de fluides et d'entretien
Cette valorisation figure dans les comptes à la demande de la CAF.
Dans le cadre de l'accueil "parental" du multi-accueil et du jardin d'enfants, les membres assurent des permanences régulières et bénévoles auprès des enfants. Les heures de permanence s'élèvent à un total de 3 668 heures.
Le temps de bénévolat autour du travail associatif, des commissions et autres s'est élevé à 8 heures.
Le temps de présence des membres du Bureau aux bureaux, conseils d'administration, assemblées, réunions de rentrée, réunions de direction, et réunion d'employeurs / employés s'est élevé à 145 heures.
Toutes ces heures ont été valorisées au SMIC horaire 2021 + 35% de charges sociales.

Importance

Détail des contribut. volontaires en nature

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
TOTAL		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)	36 878.31	34 738.64
861130000 MISE A DISPOSITION DES LOCAUX	33 384.97	32 921.70
861140000 MISE A DISPO FLUIDE+ENTRETIEN	3 493.34	1 816.94
TOTAL	**36 878.31**	**34 738.64**
862 - Prestations		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole	52 357.27	49 061.80
864100000 BENEVOLAT PERMANENCES	52 357.27	49 061.80
TOTAL	**52 357.27**	**49 061.80**
TOTAL	**89 235.58**	**83 800.44**

Répartition par nature de ressources	Exercice N	Exercice N-1
870 - Bénévolat	52 357.27	49 061.80
870100000 BENEVOLAT MEMBRES	52 357.27	49 061.80
TOTAL	**52 357.27**	**49 061.80**
871 - Prestations en nature	36 878.31	34 738.64
871140000 PRESTATION EN NATURE MAIRIE	36 878.31	34 738.64
TOTAL	**36 878.31**	**34 738.64**
875 - Dons en nature		
TOTAL		
TOTAL	**89 235.58**	**83 800.44**

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2021 au 31/12/2021 ①	Dont reçues du 01/01/2021 au 31/12/2021 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
Subvention département	14 030	14 030	
PSU CAF 2021	298 077	219 565	78 512
PSU MSA 2021	8 520	4 999	3 521
Bonus mixité sociale CAF	4 500		4 500
Bonus Handicap CAF	1 500		1 500
Subvention commune	270 000	270 000	
Autres subventions CAF	17 170		17 170
Subvention ASP contrats aidés	12 550	12 668	-118
TOTAL	**626 347**	**521 262**	**105 085**

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

ASSOCIATION LA BALANCELLE
Siège social : 1 Place des Remparts – Espace Miro
38430 MOIRANS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Grenoble, le 12 juillet 2022

Pour la société LBO AUDIT SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes